



Le mercredi 31 août 2016

## Rentrée scolaire 2016 Sécurité des établissements scolaires

À la veille de la rentrée scolaire, et conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur et de la ministre de l'Éducation Nationale, Didier LAUGA, Préfet du Gard, Stéphanie MOLLARD vice-procureure de la République près du TGI de Nîmes, Nicolas HENNEBELLE, Procureur de la République près le TGI d'Alès, ont réuni mardi 30 août 2016, en présence de Christian PATOZ, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale, un **état-major de sécurité consacré exclusivement à la protection des établissements scolaires** (écoles, collèges, lycées).

En présence des services de police, de gendarmerie et du service d'incendie et de secours, un tour d'horizon des actions déjà mises en place depuis les attentats de novembre et une présentation des nouvelles mesures décidées par le gouvernement le 29 juillet dernier ont été effectués.

La protection périmétrique des établissements reste un point essentiel : interdiction du stationnement aux abords des établissements, contrôle rigoureux des personnes accédant aux établissements par une présence d'adultes aux entrées, contrôles visuels des sacs, sensibilisation des parents et des élèves pour qu'ils ne créent pas devant l'établissement un regroupement important de personnes.

Chaque établissement doit mettre à jour son plan particulier de mise en sécurité en veillant à sa bonne articulation avec le plan communal de sauvegarde. Les chefs d'établissements et les directeurs d'école peuvent bénéficier de l'expertise technique des référents sûreté de la police ou de la gendarmerie pour établir le diagnostic sécurité de l'établissement, bon nombre d'entre eux ont déjà conduits ces diagnostics afin d'identifier les travaux de sécurisation prioritaires.

Par ailleurs, plusieurs mesures complètent ce dispositif :

- **trois exercices seront organisés dans chaque établissement** dont un spécifique dédié au risque d'intrusion ou d'attentat ;
- **un exercice départemental de gestion de crise** réunissant les services de la préfecture, de l'éducation nationale, les forces de l'ordre, l'autorité judiciaire, sera organisé sur le modèle de celui réalisé en avril dernier ;

**Contacts presse Préfet du Gard :**

Ronald PASSET

04 66 36 40 18 ou 06 30 19 90 50

Maëva EMSELLEM

04 66 36 40 52 ou 06 30 19 04 81





- **tous les élèves de 3<sup>ème</sup> et les délégués de classe seront formés aux gestes de premiers secours ;**
- les personnels d'encadrement et de direction de l'éducation nationale recevront des formations à la gestion de crise ;
- le réseau des référents police, gendarmerie pour l'éducation nationale sera renforcé ;
- une chaîne d'alerte regroupant les directeurs d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale et les chefs d'établissement est mise en place de façon à pouvoir diffuser une alerte rapidement par SMS.

Toutes ces mesures sont destinées à faire acquérir aux enseignants et aux élèves les bons réflexes en cas de besoin, et une culture de la sécurité.

Chaque école ou établissement scolaire portera à la connaissance des parents d'élèves les mesures de sécurité préconisées.

**Contacts presse Préfet du Gard :**

Ronald PASSET

04 66 36 40 18 ou 06 30 19 90 50

Maëva EMSELLEM

04 66 36 40 52 ou 06 30 19 04 81

